



**Denis REBOUL-
SALZE**

*Ancien Bâtonnier
de l'Ordre*

DES en droit privé
Spécialiste en droit de
la propriété
intellectuelle
Spécialiste en droit du
travail
Spécialiste en droit de
la sécurité sociale et de
la protection sociale

**François
MEYZONNADE**

Chargé
d'Enseignement

**Dominique
VAGNE**

Monsieur Michel BONNARD
12 Boulevard Thermal
63100 CLERMONT FERRAND

par mèl

Clermont-Ferrand, le 31 mai 2016

Nos réfs : 1141386 - BONNARD / MASSENA
VP/NRP

Autre destinataire de la présente lettre

AVIVA A7549214

Cher Monsieur,

Je reviens vers vous dans ce dossier à l'effet de vous indiquer avoir eu confirmation du conseil de Madame MASSENA de ce que cette dernière acceptait les termes du jugement rendu ; mon confrère a invité sa cliente à régulariser un acte d'acquiescement.

D'ores et déjà, il m'a été adressé un premier acompte de 533,98 euros à l'ordre de la CARPA, Madame MASSENA proposant de régler en trois fois (un autre règlement en juin, le solde en juillet), indiquant qu'étant retraitée, elle ne peut s'acquitter en une seule fois du montant total des

condamnations.

Le chèque adressé de 533,98 euros étant à l'ordre de la CARPA, je procède à son encaissement et, à l'expiration du délai de bonne fin (4 semaines) je vous adressai cet acompte.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur,, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Viviane PELTIER